

Fusion des DRAC : Bientôt la potion amère !

Ce 31 juillet, le Premier ministre, sans arrières-pensées politiques et se targuant d'un prétendu dialogue avec les organisations syndicales dans les choix qui ont été faits, a donc rendu son verdict concernant une réforme territoriale qu'il a voulu à tout prix nous imposer.

Dès maintenant, les préfigureurs et préfiguratrices vont devoir préparer la création des nouvelles DRAC qui devra être effective dès janvier et, surtout, définir les grandes étapes de leur mise en place jusqu'en fin 2018. **Et c'est là que cela risque de faire mal !**